

A cunescenza di i risichi

CONNAÎTRE ET COMPRENDRE LES RISQUES POUR BIEN AGIR







LE POINT DE DÉPART

LES RISQUES D'INONDATION EN CORSE - CONTEXTE ET ENJEUX

La Corse, île de beauté aux paysages diversifiés, n'est pas à l'abri des risques d'inondation. De par sa topographie variée et son climat méditerranéen, elle est sujette à une multitude de phénomènes naturels, chacun présentant des enjeux spécifiques pour la population et l'environnement.

Les fortes précipitations peuvent causer une rapide montée des niveaux d'eau dans les rivières et les torrents, déclenchant des débordements et des inondations dans les zones riveraines. Ces inondations par débordement des cours d'eau sont comptées parmi les risques les plus courants en Corse, entraînant principalement des dommages matériels aux habitations, aux infrastructures et aux terres agricoles, ainsi que des dangers pour la sécurité des personnes.

Parallèlement, l'insularité de la Corse la rend également vulnérable aux risques de submersion marine le long de ses côtes. Les tempêtes et les phénomènes de houle peuvent entraîner une élévation du niveau de la mer, submergeant les littoraux et les zones basses en bord de mer. Cette situation accentue les défis en matière de protection côtière et de prévention des risques pour les habitations et les infrastructures côtières.

De plus, l'érosion côtière constitue un risque important pour la Corse. Les mouvements de terrain et l'action des vagues peuvent entraîner un recul progressif des côtes, mettant en danger les habitations et les infrastructures situées à proximité du littoral. Les enjeux associés à l'érosion côtière incluent la perte de terres agricoles et de zones naturelles, ainsi que la dégradation des paysages côtiers, impactant le tourisme et l'économie locale.

Les communes d'altitude sont confrontées aux ruissellements et aux crues torrentielles, tandis que les communes de plaines sont exposées aux ruissellements, aux remontées de nappes phréatiques et aux inondations torrentielles et de plaine. Cette diversité de risques d'inondation nécessite une approche globale et adaptée de leur gestion, tenant compte des particularités de chaque région de l'île.

Pour faire face à ces risques, des mesures de prévention, de protection et de gestion des zones concernées sont nécessaires.

Les fiches qui suivent sont une aide précieuse à la décision. Elles permettent d'intervenir efficacement en amont de l'épisode critique, avec des opérations de prévention et une planification urbaine efficace. De surcroît, elle permettent de gérer l'urgence par des actions d'information, de mise à l'abri et de lutte. Enfin, elles visent à limiter les épisodes et à réduire leur intensité. L'aménagement du territoire est alors un outil déterminant.



* Les définitions sont disponibles dans le glossaire.

Représentations du risque réalisées par Emma MAZZONI, étudiante en M2 RISQUES NATURELS, alternante à l'AUE.

LE LEXIQUE

Aléa : Évènement catastrophique d'origine naturelle ou humaine de fréquence et d'intensité donnée.

APIC (Avertissement aux Pluies Intenses à l'échelle des Communes) : Service de météo France gratuit et sans abonnement permettant aux communes de connaître les phénomènes pluvieux abondants sur leur territoire.

AZI (Atlas des Zones Inondables) : Outil de connaissance et d'information sur les risques d'inondation.

CdC: Collectivité de Corse.

COD (Centre Opérationnel Départemental) : Organe de coordination de l'activité opérationnelle des services de la préfecture du département.

Crue centennale : Crue qui a une probabilité de 1 sur 100 de se produire chaque année.

Crues torrentielles: Montée, soudaine et temporaire, du niveau d'eau dans un cours d'eau, un lac ou une zone côtière, causée par des phénomènes météorologiques.

Effet tombolo: Phénomène entrainant l'apparence d'une connexion terrestre entre deux masses de terre qui se produit lorsque des vagues, des courants marins ou des dépôts de sédiments créent une bande de terre qui relie une île à une autre île ou à la côte principale. Cela crée une sorte de pont de terre naturel qui peut être submergée à marée haute mais visible à marée basse.

Enjeux : Tout élément, bien, personnes ou intérêt susceptible d'être affecté par un phénomène naturel.

ERP: Etablissement Recevant du Public.

GEMAPI (GEstion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations) : Compétence confiée aux établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) qui consiste à gérer de manière intégrée les cours d'eau, les zones humides et les ouvrages de protection contre les inondations afin de prévenir les risques d'inondation, de protéger les populations et les biens, et de préserver les milieux aquatiques.

Inondation: Submersion, rapide ou lente, d'une zone habituellement hors d'eau.

Inondation par débordement de cours d'eau: Phénomène lent généré par des précipitations intenses et/ou persistantes générant une montée soudaine du niveau de l'eau de ce cours d'eau ou de ce fleuve qui engendre la submersion d'une zone, souvent adjacente à ce cours d'eau ou à ce fleuve. Ce type d'inondation peut durer plusieurs jours, voire plusieurs semaines.

Inondation par remontée de nappe phréatique : Inondation provoquée lorsque le niveau de la nappe phréatique augmente de manière significative et rapide, entraînant le débordement de l'eau à la surface du sol.

Inondation par submersion marine : Inondation temporaire de la zone côtière par la mer. Il existe différents types : par débordement, par franchissements de paquets de mer liés aux vagues et par rupture de système de protection.

ORSEC (Organisation de la Réponse de Sécurité Civile) : Organisation opérationnelle permanente et unique de gestion des événements touchant gravement la population.

Plan ORSEC: Mobilisation et coordination, sous l'autorité unique du préfet, des acteurs de la sécurité civile au-delà du niveau de réponse courant ou quotidien des services en réponse commune aux événements quelle que soit leur origine (accident, catastrophe...).

PCC (Poste de Commandement Communal) : Mis en place en période de crise. Lieu communal qui centralise les informations et où se dirigent les opérations.

PCS (Plan Communal de Sauvegarde) - PICS (Plan Intercommunal de Sauvegarde) : Document visant à organiser les moyens communaux, ou intercommunaux dans le cadre du PICS, existants pour faire face aux situations d'urgence.

PPRI (Plan de Prévention des Risques d'Inondation) : Document de planification qui permet de délimiter les zones exposées aux risques d'inondation et d'y prévoir des interdictions ou des prescriptions spécifiques.

Prévention: Regroupe toutes les dispositions prises pour empêcher l'apparition, l'aggravation ou l'extension de toute situation dommageable (épidémie, conflit, catastrophe ou crise).

Prévision: Action de prédire ou d'estimer un évènement qui pourrait se produire à l'avenir en se basant sur des informations disponibles, des modèles ou des méthodes d'analyse. Elle est utilisée pour anticiper les événements et prendre des décisions éclairées en conséquence. Son but est de mieux connaître les aléas, leur fréquence, leur intensité et les lieux où ils sont susceptibles de se manifester.

Perméabilité du sol : Capacité du sol à permettre l'infiltration facile et rapide de l'eau.

Afin de réduire les effets du ruissellement, la perméabilité du sol est renforcée par des aménagements qualifiés de perméables comme les noues, les fossés, les surfaces végétalisées.

Résilience : Capacité d'un système à s'ajuster et à retrouver un fonctionnement normal après avoir subi les conséquences d'un événement.

Risque naturel : Rencontre d'enjeu(x) et d'aléa(s) dont les effets peuvent mettre en jeu la sécurité des populations humaines et de leurs infrastructures et occasionner des dégâts importants.

Ruissellement urbain: Écoulement des eaux par des voies urbanisées inhabituelles, suite à l'engorgement du système d'évacuation des eaux pluviales lors de précipitations intenses. Il est renforcé par l'imperméabilisation des sols et les pratiques culturales limitant l'infiltration des pluies.

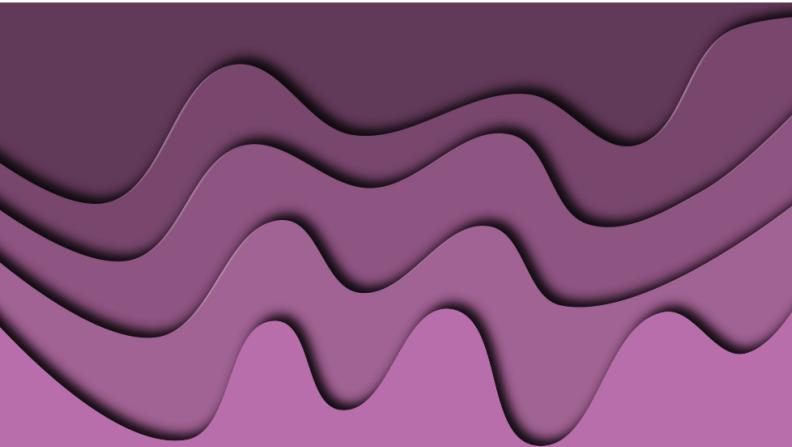
Ruissellement agricole : Écoulement d'eau en surface d'une zone agricole.

SIS (Service d'Incendie et de Secours) : Organisation chargée de l'analyse des risques liés aux incendies et de la mise en place des moyens de secours lors de situations d'urgence. Il organise l'activité de l'ensemble des centres de sapeurs-pompiers du département.

Transparence hydraulique: Objectif fixé par les politiques de prévention du risque inondation dont les mesures visent à faciliter l'écoulement des eaux et à protéger les zones d'expansion des crues. Ces politiques favorisent la libre circulation de l'eau dans les zones inondables.

TRI (Territoire à Risque important d'Inondation) : Commune, ou ensemble de communes entières, où les enjeux humains, sociaux et économiques potentiellement exposés aux inondations sont les plus importants. Ces territoires font l'objet d'un diagnostic approfondi du risque inondation.

Vulnérabilité: Sensibilité d'un enjeu face au risque, déterminée par les éléments exposés, leur capacité de résistance, ainsi que leurs interactions. Elle est propre à un site à un moment donné et peut varier en fonction des activités humaines, étant ainsi adaptable et changeante. La diminution de la vulnérabilité d'un site, d'un quartier ou d'un territoire est directement lié à l'ampleur de sa **résilience**.



Travail réalisé par l'ensemble des étudiants de Master I "Risques naturels"

Maëva BERTRAND
Dominique BRUSCHINI
Mathis LOIZEAU
Léa MAHIET
Jean-Philippe PASQUIER

Gwénaël PENARD
Pierre-Ange RISTERUCCI
Victor SADOWSKI
Xavier SAMMARCELLI
Steven SERMET

Supervision et contribution de l'AUE et de l'Université de Corse Ghjulia-Maria DEFRANCHI Lila FERRAT Emma MAZZONI

Barbara SUSINI





